

ÉCOLE DE SOUTH KENSINGTON – CONSEIL D'ÉCOLE N°1

Mardi 6 novembre 2018 de 16h à 18h

Présents :

M. Philippe Corbet, directeur – M. Didier Devillard, proviseur – M. Benoît Gaudry, directeur administratif et financier – Mme Pardis Momeni, médecin scolaire – Mme Cerian Maraviglia, coordinatrice anglais primaire

Enseignants : Mme Julie Calvo, GS – M. François Gaillard, CP et CM2 – Mme Adeline Desplanques-Vairon, CP – Mme Sabrina Gros Gaudenier, CP – Mme Sabine Golledge, CE1 – Mme Sylvie Rescourio, CE1 – Mme Géraldine Maton, CE1 – Mme Christine Joubert, CE2 – Mme Maryline Bonnefoy, CE2 – Mme Stéphanie Marinosci, CE2 – M. Damien Roch, CM1 – Mme Christine Saba, CM1 – Mme Nathalie Desvages, enseignante d'anglais – Mme Mary Waters, enseignante d'anglais

Représentants des parents d'élèves : ACE : Mme Patricia de Middel – Mme Agadeh Bozorgmanesh / APL : Mme Elodie Landou-Kitoudi – Mme Lamia Monceau – Mme Nahema Puget – M. Stéphane Marquézy – Mme Karen Bargues – Mme Joséphine de Monès – Mme Ariane Vayid d'Incau – Mme Yasmine Mignon Grégoire – Mme Hélène Bouyer – Mme Sabrina Monteiro – Mme Samantha Imeneuraet – Mme Angela Lucas

Excusés : Mme Fournier Dulac, IEN – M. Philippe Chauvet, représentant ACE

1. Questions d'ordre statutaire

1.1 Présentation du Conseil d'école

Présentation des membres du Conseil.

Présentation des règles de fonctionnement du Conseil d'école, régies par la Circulaire AEFÉ N°1548 du 20 juillet 2017 : le Conseil d'école se réunit trois fois par an. Il adopte le règlement intérieur de l'école et donne son avis sur les questions relatives au fonctionnement de l'école (calendrier scolaire, scolarisation des élèves à besoins particuliers, santé et sécurité des élèves, etc...). Le Conseil d'école est composé du Directeur d'école, du Proviseur et du Directeur administratif et financier de l'établissement, de 15 enseignants et de 15 représentants élus des parents d'élèves.

1.2 Désignation des secrétaires de séance

M. Marquézy, parent d'élève, et Mme Bonnefoy, enseignante, sont secrétaires de séance.

1.3 Lecture des questions diverses (Annexe 1)

Les questions transmises par les représentants de parents élus au Conseil d'école sont lues et ajoutées à l'ordre du jour selon le domaine auquel elles se rattachent. Elles sont traitées en cours ou en fin de réunion.

1.4 Adoption du règlement intérieur 2018-2019

Le nouveau règlement 2018-2019 est adopté à l'unanimité, suite aux trois modifications apportées :

- L'indication du caractère non obligatoire mais fortement recommandé aux familles de prendre une assurance en responsabilité civile pour leur enfant.
- La signature obligatoire, par les parents, du coupon d'autorisation de diffusion des images et enregistrements audios et vidéos des élèves, par les parents. Il n'y a plus de consentement présumé en cas de non-signature.
- La signature obligatoire, par les parents, du coupon d'acceptation du règlement financier 2018-2019 du Lycée.

2. Questions d'ordre matériel et financier

2.1 Nursery Grant

La « Nursery Grant » est une aide britannique au financement des frais de scolarité des enfants âgés de 3 et 4 ans, versée par le Borough de South Kensington & Chelsea. La subvention vient en déduction des frais de scolarité du Lycée. A l'école de South Kensington, elle concerne donc les élèves de MS et ceux de GS jusqu'à l'anniversaire des 5 ans.

Toutes les familles concernées ont été informées par l'école. 18 familles de MS et 5 familles de GS ont rempli le formulaire. Après acceptation de la demande par le Borough, la Nursery Grant est versée au Lycée, qui la déduit de la facture de la famille au trimestre suivant.

2.2 Travaux et équipements

Travaux du rond-point : La nouvelle enceinte est utilisable depuis le 5 novembre. La hauteur, les vitres pare-balles et l'effet miroir visent la sécurisation. Les travaux sont dorénavant dans leur phase terminale : finitions, réparation des endroits abîmés par les travaux dans la cour du primaire, nouvelle cour pour les Maternelles. Les quatre portails facilitent les sorties des élèves. M. Corbet remercie parents et enseignants pour leur adaptation aux changements durant la période de travaux.

Question APL N°9 relative à la sortie des CM1 par les mews : Il n'y aura plus de sortie par ce portail. Une information sera néanmoins donnée dans la lettre aux parents pour leur demander de ne pas se garer dans les mews, sachant toutefois que le Lycée n'a pas de juridiction sur cet espace.

Question APL N°10 relative aux attroupements des Collégiens et Lycéens vers le rond-point : Les CPE et surveillants AED du Lycée interviennent régulièrement, matin et soir, au niveau du rond-point, et dans les mews, voire au niveau du magasin Tesco, pour réguler les comportements des élèves du secondaire. Un rappel à leurs devoirs leur sera fait en Conseil de vie collégienne (CVC) et Conseil de vie lycéenne (CVL).

Rénovation de la cantine des petits : Les travaux ont été effectués durant l'été : décoration, ameublement, insonorisation. L'espace est dorénavant à la fois plus spacieux, plus agréable et plus fonctionnel, à la satisfaction des élèves et des personnels. A l'occasion de ces travaux, le toit et les fenêtres du bâtiment de la salle Iselin ont été imperméabilisés.

Question APL N°7 relative au recours à des aliments Bio et locaux à la cantine : D'importants efforts sont faits pour privilégier un approvisionnement en produits de saison et en circuit court : le poisson vient essentiellement de deux pêcheries du Devon et des Cornouailles ; la viande vient essentiellement du Surrey ; la majeure partie des fruits et légumes sont des produits de saison issus de la production locale. Pour des questions de coût, seules quelques références sont des produits biologiques (lait, boulgour, haricots verts surgelés...).

2.3 Hygiène et sécurité

Exercice d'évacuation : Le 1^{er} exercice de l'année a eu lieu le 15 octobre dernier. Tout le bâtiment Victor Hugo – primaire et collège – a été évacué en même temps. Les élèves étaient informés et préparés, tout s'est bien passé, dans le calme.

Protocole 1ers soins : Depuis début octobre, un protocole de prise en charge des « petits bobos » par les enseignants de service a été mis en place : il ne concerne que les égratignures et plaies superficielles au niveau des bras et des jambes, et ne nécessitant pas de prise en charge de la douleur. Pour tout autre type de blessure (plaie au visage, douleur...), l'enfant est envoyé à l'infirmerie. Depuis l'instauration de ce protocole, les infirmières ont constaté une légère baisse des visites des élèves du primaire, et le Dr Momeni remercie l'équipe enseignante.

Question APL N°3 relative à l'information des parents par le service médical : Le Dr Momeni rappelle que le service médical reçoit 120 à 150 visites d'élèves par jour. Dans un établissement scolaire, le service médical a des moyens limités pour le diagnostic, et il peut arriver, même si cela est rare, que selon les signes et l'examen pratiqué, les infirmières ne suspectent pas une fracture. Néanmoins, dès qu'il y a une suspicion de fracture, les parents sont systématiquement informés par téléphone.

Flu Vaccination : Comme l'an passé, possibilité est offerte aux familles de faire vacciner leurs enfants contre la grippe à l'école par des infirmières du NHS (Nasal Flu Vaccination). La vaccination aura lieu le 30 novembre, les parents recevront très prochainement une information complète. L'an passé, 17,5% des élèves de l'école ont été vaccinés à cette occasion. Les élèves pouvant être vaccinés cette année sont ceux nés entre le 01/09/2008 et le 31/08/2014.

3. Questions d'ordre pédagogique

3.1 Bilan de la rentrée scolaire

La rentrée s'est bien déroulée. L'équipe enseignante est stable, avec trois nouveaux enseignants seulement : Mme Julie Calvo en GS, Mme Maryline Bonnefoy en CE2 et Mme Christine Saba en CM1. L'école poursuit son cylindrage progressif à trois classes par niveau, au lieu de quatre dans le passé, et elle compte dorénavant 18 classes, une de moins que l'an passé après la fermeture d'un CM1.

L'école compte 497 élèves, contre 525 en 2017, soit l'équivalent de la classe de CM1 fermée. Comme l'an passé, tous les niveaux sont quasiment au complet, sauf le CE1 qui compte encore 14 places disponibles.

M. Gaudry rappelle que la décade des effectifs globaux du Lycée depuis 3 ans était programmée. Cependant, en cette rentrée, l'établissement a constaté un différentiel de 236 élèves entre les

effectifs prévus et ceux finalement constatés. Ce différentiel était difficilement prévisible : en comparant la campagne d'inscription 2018-2019 à la précédente, on constate en effet que le nombre de préinscriptions pour cette rentrée était bien supérieur (1029 en 2018 ; 40% de plus qu'en 2017), mais que le nombre d'inscriptions s'est révélé finalement inférieur à l'année précédente. Des familles ont renoncé à l'inscription, soit parce qu'elles ne sont finalement pas venues au Royaume-Uni, soit parce que seule la section bilingue les intéressait et qu'il ne restait que des places en section française, soit parce qu'elles ont préféré une école anglaise pour des raisons financières ou de commodité. La baisse est observée sur tous les sites, à tous les niveaux de classe, en section française comme en section bilingue. Elle entraîne une baisse des recettes, qu'il faudra compenser. Une campagne de communication sera prochainement lancée, notamment en direction des familles britanniques et des étrangers tiers pour de nouvelles inscriptions. Les dépenses vont également être diminuées, sans renoncer aux travaux prévus ni à la qualité éducative de l'établissement. Malgré la baisse des recettes, les finances actuelles restent saines et sans endettement.

Question APL N°1 relative à l'évaluation OFSTED : Le rapport OFSTED concerne l'ensemble de l'établissement, primaire et secondaire, site de South Kensington et sites des écoles annexes du primaire. Comme en 2012, le Lycée a obtenu le niveau « Good », avec une appréciation générale et des commentaires très positifs. Les points à améliorer avaient déjà été identifiés au moment de l'élaboration du nouveau Projet d'établissement. Une première lecture du rapport en Conseil des maîtres a permis de relever ceux pouvant être poursuivis et améliorés dès le primaire : l'éducation à la sécurité sur Internet, et la prise en compte des élèves montrant un fort potentiel dans le domaine travaillé.

3.2 Suivi des élèves

Plans pour élèves à besoins particuliers

Les PAI, Projet d'accueil individualisé pour maladie chronique, allergies alimentaires ou asthme, sont au nombre de 16 à South Kensington cette année (23 en 2017-2018).

Les PPRE, Programme personnalisé de réussite éducative concernent les élèves ayant une maîtrise insuffisante d'une connaissance ou d'une compétence. Dans chaque classe, 3 à 5 élèves concernés bénéficient régulièrement d'un aide ciblée.

Les PPS, Projet personnalisé de scolarisation pour des élèves en situation de handicap, sont au nombre de 3, chacun avec présence d'un auxiliaire de vie scolaire.

Les PAP, Plan d'accompagnement personnalisé pour élèves avec troubles d'apprentissage diagnostiqués, sont au nombre de 11. D'autres devraient être formalisés prochainement.

Livrets scolaires et information des parents

La journée banalisée aura lieu le vendredi 14 décembre. Une information sera envoyée très prochainement par chaque enseignant avec l'adresse du Doodle permettant de prendre rendez-vous. Les livrets scolaires seront donnés aux parents dans la semaine du 17 décembre, à l'exception des maternelles qui donneront leur « carnet de suivi des apprentissages » fin janvier

3.3 Actions pédagogiques en cours

Parcours sportifs du 1^{er} trimestre : Rencontre Athlétisme en CM2 – Escrime en CM1 – Arts martiaux vietnamiens en CE1 – Natation en CPA

Parcours artistique et culturel du 1^{er} trimestre : Sorties culturelles en CP (Serpentine Gallery) , en CE1 (Land Art à Hyde Park), en CM1 (Buckingham Palace)... ; spectacles de Noël pour toutes les classes de l'école ; Chant Chorale avec une intervenante de l'association Artpeggio pour toutes les classes de l'école, avec spectacles en décembre pour les classes de MS au CE2 et spectacle en février-mars pour les CM1-CM2 ; Participation de 13 classes de l'école au South Ken Kids Festival organisé par l'Institut français, dont 9 classes qui recevront un auteur-illustrateur de jeunesse dans la classe.

Parcours civique : Conférence sur la sécurité dans les transports pour les CM2 ; Education à la solidarité et l'engagement avec les opérations Children in Need et Téléthon en novembre ; Election des délégués de classes de CM2 ; Education à l'environnement avec 13 classes inscrites à des ateliers sur le recyclage de la West Riverside Authority.

Question ACE N°3 relative aux DBS Checks des parents accompagnateurs : Les DBS Check sont obligatoires pour les parents accompagnateurs à la piscine ou pour ceux à qui est confié un groupe en responsabilité lors d'une sortie, hors de la supervision de l'enseignant. Un registre des parents ayant un DBS Check à jour est tenu à l'école. Les enseignants le vérifient avant une activité et l'école prend en charge la demande de DBS Check des nouveaux parents accompagnateurs en cas de besoin.

3.4 Enseignement de l'anglais (Cerian Maraviglia)

Tests en CM2 : Mme Maraviglia présente la nouvelle organisation des tests de CM2 en anglais. Les élèves qui postulent pour la 6^{ème} Section Internationale viendront cette année passer leur Test d'entrée au Lycée le samedi 2 mars de 9h à 12h. Les tests de fin d'année que passent tous les élèves de CM2 pour déterminer leurs groupes de niveau en 6^{ème} seront un peu allégés et auront lieu pendant la semaine du 23 avril au retour des vacances de Printemps. Le Powerpoint présenté pendant la réunion CM2/6^{ème}, qui présente les deux filières possibles pour l'entrée en sixième, sera sur le site web du Lycée très prochainement.

Présentation des nouvelles évaluations de début et fin d'année en anglais : De nouveaux tests de début et de fin d'année ont été créés en anglais pour les classes du CE1 au CM2. Un test de compréhension de lecture a lieu en début d'année scolaire. Les élèves sont également évalués en cours d'année sur les compétences de phonologie et orthographe étudiées le trimestre précédent.

Question ACE N°4 relative aux barèmes des tests d'entrée en Section internationale : Suite au test sont sélectionnés les 90 élèves qui ont obtenu les meilleurs résultats et qui pourront entrer en Section Internationale. Il n'y a donc pas de note minimale d'entrée. En 2019, pour la première fois, l'avis des enseignants sera pris en compte sous forme de note chiffrée qui s'ajoutera aux points obtenus au test.

Question APL N°6 / introduction d'un niveau intermédiaire : A l'école de South Kensington, il y a 4 enseignantes pour 3 classes : les élèves suffisamment avancés sont pris en charge dans la classe par une enseignante ; les élèves placés dans les groupes « beginners » et « intermediate level pupils », après des évaluations de début d'année scolaire, sont regroupés et pris en charge par une 4^{ème} enseignante ; ils sont transférés dans le groupe classe dès que leurs compétences le permettent, idéalement au bout de 2 ans, parfois avant, parfois après. Comme évoqué en Conseil d'établissement, si les organisations diffèrent quelque peu d'une école à l'autre, les quatre Directeurs soulignent l'importance de garder une hétérogénéité dans le groupe classe principal. Pour l'heure, il est souhaitable de garder l'organisation des groupes d'anglais telle qu'elle est pour tous les sites.

Question APL N°6a : Présentations PowerPoint : Les élèves ont la possibilité de faire leur présentation avec ou sans ordinateur. Le prêt de PC sur le temps scolaire n'est pas possible, faute de temps (en primaire, les élèves ont besoin de leurs temps de pause pour se détendre) et faute de lieu disponible (toutes les salles de l'école sont occupées dans la journée).

Question APL N°6b : « quotas » d'élèves par annexe admis en Section Internationale : Il n'y a pas de « quotas » par école, les élèves sont classés sans aucune prise en compte de leur école d'origine. On ne constate pas non plus de différence de résultats entre écoles, ni entre élèves de section française et de section britannique : les résultats sont proportionnels au nombre d'élèves présentés par chaque école ou par section. Il n'est pas prévu d'augmenter le nombre d'élèves en Section Internationale.

4. Questions diverses non encore traitées

ACE N°1 : Célébration fin d'école primaire : Une demande similaire avait déjà été faite au Conseil d'école du mois de juin l'an passé. L'école n'a pas changé d'avis : il n'est pas envisagé d'évènement de ce type.

ACE N°2 : Programme de récupération de matériel scolaire : Cela peut tout à fait être envisagé. Merci au parent concerné de bien vouloir contacter l'école, pour étudier la faisabilité et le moyen d'impliquer les élèves dans ce projet.

ACE N°5 : Bullying. Le Conseil d'école est une bonne opportunité pour informer sur cette question, comme cela avait fait au Conseil d'école du mois de juin dernier. Il y a très peu de cas de bullying à l'école SK. Des actions de préventions sont menées (intervention d'une psychologue auprès des CE2, CM1, CM2 / concours de dessin interne à l'école sur le thème « être un bon camarade, c'est... » / séances d'EMC en classe). Un protocole est mis à place à chaque fois qu'une information parvient à l'école, impliquant élèves-cibles, intimidateurs, et parents. Un suivi est assuré jusqu'à la fin de l'intimidation. Les parents concernés sont systématiquement informés, tout au long du processus, dans une démarche de coéducation. Ces actions sont le plus souvent efficaces, avec arrêt rapide des intimidations.



APL N°2 / aider les enfants qui provoquent de nombreux conflits : Le Vivre ensemble est une priorité de notre école qui intervient selon trois axes :

- Surveillance et éducation : les enseignants et surveillants interviennent systématiquement, et sanctionnent en cas de besoin. L'élève qui a des difficultés relationnelles avérées (répétées et avec plusieurs camarades) est signalé à M. Corbet, Directeur, et à M. Nunes, responsable de la vie scolaire, qui convoquent l'élève et lancent le travail éducatif.
- Coéducation avec la famille : les parents sont informés des difficultés relationnelles que rencontre leur enfant, puis école et parents travaillent de concert pour améliorer le comportement de l'enfant.
- Groupes relationnels avec M. Nunes pendant la pause-déjeuner : ces groupes ont commencé l'an passé, leur durée peut être de plusieurs semaines, voire plusieurs mois, ils donnent des résultats encourageants

APL N°4 / Diversification de l'offre des activités extrascolaires : C'est l'Association « Loisirs à l'école » qui gère les activités du Périscolaire. « Loisirs à l'école » fait savoir qu'il y a cette année 196 inscrits aux activités de Loisirs à l'école. 5 familles ont désinscrit leur enfant pour des raisons non précisées. L'Association s'efforce de répondre aux demandes des familles, c'est le cas avec l'ouverture de nouveaux ateliers cette année (théâtre, calligraphie...). « Loisirs à l'école » se dit prête à étudier les demandes de familles concernant toute suggestion de nouvelle activité, à envoyer à « loisirsalecole@gmail.com ». En accord avec les statuts de l'Association, seuls des membres du personnel du Lycée peuvent prendre en charge un atelier.

APL N°5 / laisser la possibilité aux élèves qui vont au Foot le mercredi après-midi de laisser leur cartable à l'école : Cela n'est pas envisageable, pour des raisons de sécurité et d'organisation ; seuls les adultes avec Badge peuvent entrer récupérer les cartables, ce qui n'est pas le cas des coaches. La possibilité de laisser les cartables en classe jusqu'au lendemain n'est envisageable que si cela ne gêne en rien la possibilité de faire les devoirs, et uniquement avec l'accord de l'enseignant.

APL N°8 / Possibilité d'entrée des élèves à 8h25 pour permettre le dépôt par les grands frères ou grandes sœurs : Le portail sera ouvert en primaire dès 8h25 à partir du mercredi 7 novembre.

ANNEXE 1

Questions ACE

1. Célébration fin de l'école: serait-il possible d'envisager une célébration en fin de CM2 au sein de l'établissement? Quelques écoles du réseau organisent un évènement similaire ou les parents prennent charge de la sécurité et autre. Il nous semble que ce serait un beau geste d'intégration avec la culture anglophone tout en instaurant un beau souvenir dans des moments si symboliques pour nos enfants.

2. Programme de récupération de matériel scolaire:

Un des parents de l'école organise la récupération de matériel scolaire pour l'envoyer à un orphelinat et des écoles en Angola. Il s'agit de récupérer de vieux cartables, trousse, stylos, feutres ou cahiers (pas de livres). Est-ce qu'il serait possible d'organiser cette récolte cette année? Nous pourrions, au cas où les enseignants seraient intéressés organiser des présentations à ce sujet.

3. Contrôle DBS pour les parents accompagnateurs : Serait-il possible de vérifier que tous les parents accompagnateurs pour les sorties à la piscine ont reçu l'autorisation pertinentes des autorités? Est-ce que ce processus est obligatoire? Si besoin est les associations de parents pourraient aider à créer la liste de parents volontaires et approuvés.

4. Examens passage en Section Internationale : Serait-il possible que les parents connaissent en amont les nouveaux barèmes qui aboutissent à la décision d'acceptation ou pas de leurs enfants?

5. Bullying: Nous savons que notre école accorde une grande importance à la lutte contre le bullying. Afin de maximiser cet effort, serait-il possible de maintenir les parents informés des actions prises à cet égard? L'idée étant de coordonner ces efforts et d'en parler, par exemple, d'une façon plus soutenue aussi à la maison.

Questions APL

1 / Le Lycée a reçu récemment une certification Ofsted "Good", quelles mesures le Lycée compte t'il adopter pour obtenir le résultat "Outstanding"?

2 / comment l'école peut elle aider les enfants qui provoquent de nombreux conflits avec d'autres enfants au sein de l'école et à l'extérieur?

3 / Service médical : les parents regrettent de ne pas toujours être informés en cas d'accident de leur enfant. Pour exemple, un enfant l'an passé avait eu une blessure sévère, apparemment causée par un autre élève, cette blessure s'est révélée être une fracture de la main et le service médical ne serait pas entré en contact avec les parents.

4 / en comparaison avec les autres Lycées du réseau et avec les annexes, l'offre des activités extrascolaires pourrait-elle être améliorée? Certains parents, déçus de l'offre, ont d'ailleurs retiré leur enfant cette année des activités du mercredi. Les parents demandent si des intervenants extérieurs pourraient également animer des activités?



5 / les élèves qui vont au Foot a Hyde Park le mercredi après-midi pourraient-ils laisser leur cartable dans l'école et le récupérer au retour du foot pour éviter de le transporter jusqu'au parc?

6 / l'enseignement de l'anglais suscite beaucoup de questions, les parents demandent s'il est possible d'introduire un niveau intermédiaire dans tous les niveaux, la disparité est jugée trop grande entre les débutants, (dont certains sont grands débutants et d'autres des débutants qui se débrouillent un peu mieux) et les élèves quasi-bilingues voire bilingues.

a - les enfants sont souvent appelés à faire des présentations Powerpoint en groupe. Il n'est pas toujours facile d'organiser des rencontres entre enfants après l'école ou le weekend. Des ordinateurs peuvent-ils être mis à disposition à l'école durant les pauses pour ce genre de travail?

b - Pour l'entrée sur test en Section Internationale, quels sont les quotas, s'il y en a, d'élèves du Primaire admis, venant de Charles de Gaulle par rapport aux annexes et autres écoles françaises dont les élèves entrent en 6e SI au Lycée.

7 / un des engagements de campagne du Président Macron était l'obligation d'avoir au moins 50% d'aliments bio, écologiques ou locaux dans toutes les cantines de France. Cette obligation s'appliquera t'elle également au Lycée français?

8 / les horaires d'entrée par niveau, du Primaire au Lycée s'étalent de 8h à 8h30 pour le Secondaire et de 8h30 à 8h55 le matin (hors garderie) pour le Primaire. Ces horaires pourraient-ils être aménagés à 5 minutes près pour permettre aux grands frères et sœurs de déposer les petits au Primaire à 8h25, ce qui épargnerait des frais de garderie aux parents qui travaillent.

9 / avec la sortie des élèves de CM1 dans les mews, les parents sont inquiets du manque de sécurité provoqué par les voitures qui continuent à se garer, même si des plots ont été installés. Le Lycée peut-il rappeler aux parents dans sa newsletter que les parents ne doivent pas se garer dans ces mews.

10 / le problème est récurrent, l'attroupement des collégiens et Lycéens au rond-point, parfois à même le trottoir, à l'entrée du rond-point et devant le maraicher en face du Lycée intimide les plus jeunes. Le Lycée peut-il intervenir pour disperser ces attroupements surtout aux heures de sorties du Primaire?